



CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DROIT AÉRIEN

(Beijing, 30 août – 10 septembre 2010)

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

(Note présentée par le Président du Comité de vérification des pouvoirs)

1. Suite à la séance qu'il a tenue le 8 septembre 2010 et dont il a été rendu compte à la Plénière dans le DCAS Doc N° 20, le Comité de vérification des pouvoirs a constaté que les lettres de créance des délégations du Botswana et du Pakistan étaient en bonne et due forme.
2. Le nombre des lettres de créance des délégations des États en bonne et due forme s'élève ainsi à 71.

— FIN —